



## Contestation decision batonnier

Par **coque31700**, le **26/06/2013** à **10:30**

Bonjour

comment rédiger le courrier à envoyer au premier président de la cour d'appel pour contester la décision du délégué du bâtonnier, dans une procédure de contestation de demande d'honoraires d'un avocat ?

Ces honoraires n'ayant pas fait l'objet ni d'un devis ni d'une facture dans les 18 mois qui ont suivi l'acte, n'ayant jamais eu de "contact" avec le dit avocat !

l'affaire : cession de parts d'une associée,

le doc signé m'ayant été apporté par mon fils à mon domicile et le montant des diligences faisant état de trois (3) rencontres négociations d'une heure trente avec l'associée dont je reprenais les parts...

Alors que je renonçais à une reconnaissance de dette de plus de 12000€ contre quelques centaines d'€ de valeur initiale de ces parts sociales et que depuis la société, alors très mal, a été en liquidation judiciaire ...

Je considère que l'avocat a failli à son devoir de conseil en plus que de réclamer des sommes indues.

Quels sont les courriers, justificatifs qui sont à produire ?

Dans le cas d'une convocation qu'aurais je à apporter ?

Merci des réponses apportées